

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Ecole élémentaire d'Eterville
1 rue Binet
14930 ETERVILLE

Du jeudi 10 novembre 2016

Présents :

Mmes Acezat, Anne, Duclos Pegeault, Naves,
Pôtel, Sabinot
M. Peschet
Délégués de parents

Mmes Jouanneau, Pernoit et Schier.
Représentantes de la mairie

Mme Denis
Coordinatrice TAP

Mmes Barbanchon, Brossaud, Joffre, Laurent,
Picard.
MM. Demon, Lequitte
Enseignants

Excusés : M. Voisin (IEN)
M. Guichard (DDEN)
Mmes Auguste, Edeline et Tel
(Déléguées de parents)

Ordre du jour :

- installation des nouveaux représentants des parents d'élèves
- bilan de la rentrée
- règlement intérieur, fonctionnement de l'école
- projet d'école, projets pédagogiques, spectacles
- APS 2016
- APC
- travaux
- coopérative scolaire
- sécurité
- questions diverses des parents d'élèves

Ouverture de la séance à 18h30

Installation des nouveaux représentants des parents d'élèves :

Après un tour de table, accueil des représentants des parents d'élèves élus.
Retour sur cette élection du 7 octobre qui s'est déroulée de 8h à 12h. Sur les 234 parents inscrits sur la liste électorale, il y a eu 132 votants (dont 130 par correspondance), 8 bulletins nuls soit 124 suffrages exprimés. Il y avait une liste unique. Les 7 sièges ont donc été pourvus ainsi que 3 sièges de suppléants.
Proposition de M. Lequitte : réaliser un trombinoscope des représentants de parents d'élèves élus afin qu'ils soient plus facilement identifiés par les autres parents d'élèves de l'école.

Bilan de la rentrée :

Cette deuxième rentrée pour l'école en version primaire s'est bien déroulée. En maternelle, tous les élèves étaient présents le jour de la rentrée. En élémentaire, seule une élève était absente pour maladie. Depuis la rentrée, une inscription a eu lieu en CE2 dans la classe de Mme Brossaud. L'effectif total est donc de 59 élèves en maternelle et 100 élèves en élémentaire soit un total de 159 élèves sur le groupe scolaire. La composition du groupe scolaire est la suivante : 7 classes :

- 29 PS / MS – classe de Mme Joffre (20PS et 9 MS)
- 30 MS / GS – classe de Mme Laurent (13MS et 17GS)
- 22 CP – classe de Mme Barbanchon
- 18 CE1 – classe de M. Demon
- 22 CE2 – classe de Mme Brossaud
- 17 CM1 – classe de M. Lequitte et Mme Guillouard
- 21 CM2 – classe de Mme Picard

Les effectifs sont les suivants si l'on se réfère aux niveaux d'enseignement :
20 PS, 22 MS, 17 GS, 22 CP, 18 CE1, 22 CE2, 17 CM1 et 21 CM2.

M. Lequitte est en décharge de direction le lundi.

Mme Guillouard est en charge de la classe de M. Lequitte les lundis et 1 mercredi sur 4.

Règlement intérieur et fonctionnement de l'école :

Le règlement intérieur a été réactualisé pour être en conformité avec les évolutions qu'a connues le règlement type départemental. Il a été transmis aux différents participants à ce conseil d'école plusieurs jours avant afin que chacun puisse correctement en prendre connaissance. Il est discuté et porté au vote afin d'entériner son contenu. L'ensemble des personnes présentes, destinataires de ce projet de règlement intérieur 2016/2017, le valide. Il sera donc transmis pour accord à l'inspecteur de l'éducation Nationale de la circonscription de Caen Ouest puis distribué aux familles.

Projet d'école, projets pédagogiques et spectacles :

Le Projet d'école a été rédigé et transmis à la DSDEN. N'ayant fait l'objet à ce jour d'aucune remarque, il est considéré comme validé et applicable sur l'ensemble de sa période de validité. Bien évidemment toutes les actions ne pourront pas être mises en œuvre dès la première année.

Les projets des classes :

- Maternelle :

◆ Classes de Mme Joffre et Mme Laurent :

- Spectacle des Trois Chardons intitulé : *Gigotte et le dragon* le 28 novembre 2016
- Un second spectacle au printemps
- Une sortie scolaire au cours du mois de mai

◆ Classe de Mme Laurent :

- Bibliothèque municipale (la classe va emprunter des livres une semaine sur 3 le mercredi matin).
- Artothèque de Caen : emprunt d'œuvres pour l'école (5 tous les deux mois). Une sortie à l'artothèque sera proposée aux élèves de MS/GS en avril 2017.
- EPS : au gymnase de Carpiquet tous les vendredis matins de 9h à 10h.

- Elémentaire :

- Marathon de l'orthographe pour le téléthon : date prévue le 1^{er} décembre (action de solidarité du CP au CM2). Mme Barbanchon, porteuse de ce projet prend la parole et explique le fonctionnement de cette action de solidarité : les enfants ont un nombre de mots à apprendre adapté à leur classe d'âge ainsi que des sponsors à trouver (famille, amis, ...). Le 1^{er} décembre, les enfants feront la dictée. Les parents devront donner la somme d'argent correspondant à leur promesse de don multipliée par le nombre de mots correctement orthographiés par les enfants. La totalité des sommes récoltées sera ensuite remise à l'association AFM-Téléthon.
- Apprendre à porter secours : Dans le cadre de cette action, Mme Grattennoix, infirmière scolaire au

collège de Verson interviendra au sein des classes à raison de 45 minutes au cycle 2 et 3h au cycle 3 le 13 décembre 2016.

◆ Classes de cycle 2 (Mme Barbanchon, Mme Brossaud et M. Demon)

▪Projet "théâtre" dans le cadre du parcours culturel : 13 séances de 45 minutes de pratique théâtrale par classe avec l'intervention de l'association MACEDOINE. (CP et CE1)

Un spectacle sera présenté aux parents le samedi 3 juin.

▪Utilisation de la bibliothèque d'Eterville avec l'aide de deux employées de la mairie le mardi et vendredi après-midi de 14h15 à 15h00.

▪ Visite du Château de Crèvecœur pour les CP et CE1 le 5 mai 2017

▪ Ecole et cinéma : visionnage d'un film intitulé *le chien jaune de Mongolie* au 2ème trimestre CE2

▪ 1 Sortie au conservatoire de Caen : appassionato (découverte de l'orchestre). CE2

▪ Organisation d'une course d'orientation à la forêt de Grimboscq le 28 avril (CP, CE1 et CE2)

▪EPS : au gymnase de Carpiquet tous les vendredis matins de 9h à 10h pour les CE2 et de 10h à 11h pour les CP et les CE1.

▪Un créneau piscine a été attribué du 16 mai jusqu'au 23 juin 2017 les mercredis et vendredis de 9h20 à 9h50 (horaires dans l'eau) pour les CP et CE1.

▪ Visites du musée de Vieux La Romaine le 7 mars pour les CE1 et CE2.

▪Atelier CPIE au musée de la Nature à Sallenelles le 18 mai pour les CP et CE2.

▪Pratique du chant sous forme de chorale le lundi.

◆ Classes de cycle 3 (Mme Picard et Mr Lequitte)

▪ EPS : au gymnase de Carpiquet tous les jeudis matins de 10h à 11h10.

▪ Un créneau piscine a été attribué du 21 mars au 12 mai 2017 les mardis et jeudis de 9h20 à 9h50 (horaires dans l'eau).

▪ Cross des Bruyères de Feuguerolles Bully (CM1 et CM2) le mercredi 18 octobre 2016 : ce cross s'est bien déroulé. Cette activité a permis aux élèves de conclure un cycle d'entraînement en participant à une compétition regroupant 3 écoles.

▪ Drama CM1 et CM2 : projet académique autour de l'anglais (travail autour d'un conte, d'un chant et d'une danse). Ce projet se terminera par une rencontre entre plusieurs écoles au mois de mai. Mme Picard indique que lors de cette journée, les parents ne seront pas conviés mais qu'un retour sur cette action leur sera présenté en fin d'année.

▪ Découverte du collège de Verson (CM2) en début d'année 2017

▪ Projet à l'ESAM (CM1/CM2) sur l'architecture (la presqu'île réenchantée) : une intervention à l'école par classe ainsi qu'une journée à l'ESAM par classe pour finaliser le projet. Un vernissage aura lieu en juin 2017.

▪ 2 Sorties au conservatoire de Caen : appassionato (découverte de l'orchestre). CM1

▪ Inscription au dispositif « école et cinéma » : CM1 et CM2

Principe : Chaque classe inscrite à ce dispositif va trois fois dans l'année visionner un film au cinéma et va travailler sur ce film avec son enseignant(e).

films : *Goshu le violoncelliste*, *le chien jaune de Mongolie* et *l'homme invisible*.

- Pratique du chant sous forme d'une chorale cycle 3 les mercredis de 11h à 11h30.
- Classe de découverte à Termignon La Vanoise du 12 au 17 mars 2017 soit un départ le 11 et un retour le 18 mars

Mme Picard et M. Lequitte expliquent en quoi consiste ce projet. Le coût total de cette classe de découverte est d'environ 600 € par enfant. Avec les participations de la municipalité, de l'APEE et de la coopérative scolaire, le coût des familles ne dépassera pas 230 euros. En soutien des actions déjà menées par l'APEE, des actions de ventes de galettes des rois et de chocolats seront organisées. Un repas dansant a eu lieu avec plus de 110 participants le samedi 5 novembre.

Suite à la réunion d'information et au questionnaire transmis aux familles, aucun parent n'a émis un refus et des engagements financiers ont été réalisés afin de définitivement valider la réservation.

- Echanges de services :

Comme les années précédentes, des échanges de services sont mis en place dans le cadre de l'enseignement de l'anglais, de l'APER, de l'APS et en géométrie pour le cycle 2.

Un échange de service a aussi lieu en anglais, EMC, calcul mental, sciences et arts visuels entre les classes de CM1 et CM2

Dans le cadre du projet d'école, un conseil de délégués d'enfants se réunira une fois par période le lundi pour évoquer des sujets sur la vie de l'école.

Manifestations au cours de l'année :

- Repas dansant : 5 novembre 2016 (au profit de la classe de neige)
- Marché de Noël : 9 décembre 2016 à partir de 19h
- Carnaval : 1 avril 2017 thème de « la mer ».
- fête d'école : 1^{er} juillet 2017

Point sur l'organisation des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2015 :

La mise en place des nouveaux rythmes a eu lieu selon les modalités définies lors de la fin d'année scolaire précédente. Les heures d'APS ont lieu tous les jours de 13h15 à 14h15 en maternelle. En élémentaire, les heures d'APS sont regroupées sur deux après-midis pour chaque classe(- le lundi et le jeudi pour les classes de Mme Barbanchon et de M. Demon - le mardi et le vendredi pour les classes de Mme Brossaud, Mme Picard et M. Lequitte). La coordinatrice, Mme Céline Denis gère l'organisation générale.

Précisions apportées par Mme Denis :

« Au cycle 1 : sur 59 inscrits en maternelle, 58 participent aux TAP. Les TPS, PS et MS font la sieste. Les GS font des activités adaptées aux pratiques scolaires (temps de lecture et de création d'histoire le lundi et jeudi et temps d'activités manuelles, de coloriage et de relaxation le mardi et vendredi).

En élémentaire : sur 100 élèves à l'école, 93 sont inscrits aux TAP.

L'objectif principal des TAP à Eterville est de veiller au bien-être des enfants, de leur proposer un certain nombre d'activités avec toujours à l'esprit de s'adapter aux souhaits des enfants si l'activité proposée n'est pas en totale adéquation avec leur disponibilité.

Des ateliers par période sont mis en place et un spectacle sera proposé aux parents le 15 décembre 2016.

Concernant la transmission des informations, il est rappelé qu'il y a plusieurs voies possibles : il est demandé de privilégier le mail ou le téléphone fixe de la mairie. Concernant les informations à destination des parents, elles sont systématiquement affichées sur les panneaux devant les écoles. »

Activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Les APC visent à :

- aider prioritairement les élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages,
- accompagner certains enfants dans leur travail personnel,

- proposer à tous une autre activité prévue par le projet d'école

Les APC ont lieu :

- En maternelle, les jeudis de 13h15 à 14h05 avec des élèves de GS.
- En élémentaire, les lundis (cycle 3), mardis (cycle 2) de 16h à 17h. Mme Joffre intervient pour des enfants du CP, GS et CE2 le lundi en début d'après-midi. Chaque enseignant effectue une heure par semaine. Ce temps d'activité complémentaire est pris sur les 108 heures que les enseignants doivent suite à l'abandon de la classe le samedi matin. Sur ces 108 heures, 36 heures sont à réaliser devant élèves, le reste se partage entre du temps de réunion et du temps de formation. A noter que M. Lequitte est déchargé totalement des APC dans l'année.

Bilan des travaux et questions ou remarques diverses provenant de l'école

Mme Pernoit, adjointe au maire en charge du dossier sur les travaux à venir pour l'école élémentaire et la cantine a présenté les plans des futurs locaux. Les travaux devraient être engagés à partir du début de l'année 2017 et devraient s'étaler sur deux années scolaires. Il s'agira d'une transformation en profondeur des bâtiments : création de deux classes au rez-de-chaussée, aménagement d'un plus grand préau, déplacement de l'entrée de l'école en face de la cantine, création d'un couloir au dos des classes pour permettre une meilleure circulation des enfants dans l'école. En parallèle, les salles de cantine seront agrandies et la salle du RAM déplacée. Le permis de construire a été déposé.

➤ M. Lequitte remercie les services techniques pour les réalisations de travaux d'été et lors des dernières vacances notamment en maternelle. Il est appréciable de pouvoir compter sur du personnel de proximité qui essaye d'être réactif en fonction des demandes et de sa charge de travail au moment de la demande.

➤ Demande d'installation de systèmes lumineux dans les classes de maternelles et d'élémentaire en lien avec le PPMS intrusion. Pour l'élémentaire, un système temporaire (ou pas) pourrait être mis en place : un bouton de fermeture automatique des volets roulant pour toutes les classes. Achat de deux cornes de brumes pour le signal PPMS confinement.

➤ Le parc informatique a été remplacé cet été mais il reste à traiter la question des ordinateurs qui sont stockés dans le bureau du directeur et d'une implantation rapide dans les classes de CE2 et en maternelle pour les lieux qui le nécessitent.

Réponse de Mme Jouanneau : M. Baumgarten nous a signalé que l'entreprise NCI a testé un ordinateur qui n'a pas pu être remis en marche. Cette entreprise doit venir en rechercher un ou deux pour les tester et dire si l'on peut en faire quelque chose.

➤ Cour de récréation de la maternelle : les jeux de cour avaient été vérifiés par une société et 3 éléments présentant des défauts de sécurité avaient été enlevés. A ce jour, le toit de la structure n'est toujours pas remis. En ce qui concerne le jeu à bascule, son utilisation est toujours condamnée par du rubalise. Ce jeu sera-t-il réparé, remplacé ou enlevé ?

Réponse : La demande va être transmise et nous allons voir ce qui va être possible de faire pour remettre les éléments en place.

➤ Le banc qui devait être réparé autour de l'arbre en maternelle a été enlevé mais n'est pas encore remis. Le sera-t-il un jour ? Pas de réponse sur ce point.

➤ Le sol de la salle de motricité a été en partie réparé mais j'attire l'attention sur le fait qu'il faudra prévoir une réfection complète dans un avenir à plus ou moins court terme car des dalles se déchirent et cela peut créer un danger de chute pour les enfants.

➤ Le bas de la cabane de maternelle est en train de se dégrader fortement et des échardes de bois qui en sortent représentent un danger pour les enfants.

➤ Sera-t-il possible que chaque enseignant de l'école élémentaire puisse être destinataire d'une clé de portail ?

➤ Une gouttière du préau de CE1 coule. Merci de vérifier si elle est simplement bouchée ou à réparer.

➤ Une sonnette est demandée pour chaque école car les portails étant fermés pendant le temps de classe, il n'est pas facile de savoir à quel moment des parents attendent pour faire entrer ou chercher leur enfant.

Réponse : Nous allons traiter cette demande au plus vite.

➤ Le portail de l'école élémentaire vient d'être repeint et depuis, le verrou est défaillant. Peut-il être vérifié et réparé ?

Réponse : L'équipe technique va intervenir très rapidement pour régler ce problème.

Coopérative scolaire :

Les comptes 2015/2016 de coopérative ont été vérifiés et validés par l'OCCE. Au 1er septembre 2016, la coopérative scolaire de notre école disposait de 6490,28 €. Depuis cette date, nous avons réalisé différentes dépenses (adhésion CRDP, adhésion OCCE et assurance de l'école, abonnements de classe, régie d'avance pour chaque classe, paiement du premier acompte de la classe découverte et du bus pour Termignon la Vanoise, dépenses pour la soirée dansante pour un montant total de 7268,68 €. Les dons des familles s'élèvent à 2060 €. Actuellement, le solde de la coopérative de classe s'élève à 1281,70 €. Il reste encore environ 1200€ à encaisser au titre des recettes de la soirée dansante.

Sécurité :

➤ Alerte incendie : Un premier exercice incendie sera organisé dans les prochains jours. Il s'agira d'un premier exercice pour lequel les enseignants seront avertis, les autres exercices dans l'année auront lieu de manière inopinée. En maternelle, le dernier exercice aura lieu lors de la sieste des petits.

➤ PPMS confinement : Un dossier de première mise en sûreté a été remis à jour en élémentaire et créé en maternelle. Il s'agit, pour l'ensemble des élèves et des enseignants ; de savoir réagir face à un risque extérieur (technologique, naturel, ...) en se confinant dans une partie de l'école. Une information complémentaire va être donnée à tous les élèves au sein des classes ainsi qu'à tous les parents d'élèves de l'école concernant les conduites à tenir en cas de déclenchement de PPMS. Un exercice sera réalisé avant la fin du trimestre.

➤ PPMS alerte intrusion : c'est un nouveau type d'exercice que les écoles doivent apprendre à maîtriser. Il s'agit soit de se cacher dans les locaux lorsqu'une alerte non sonore est déclenchée, soit de tenter de fuir de l'école si l'emplacement du danger est clairement identifié et le permet. Un premier exercice a eu lieu le mardi 18 octobre, il a été déclenché par la préfecture pour l'ensemble des écoles du département.

➤ DUER (document unique d'évaluation des risques : le DUER sera créé ou remis à jour dans les semaines qui viennent et sera présenté au prochain conseil d'école. Il s'agit d'un document qui relève les différentes anomalies qui peuvent exister dans les locaux scolaires ainsi que dans les cours de récréation pouvant poser des problèmes pour les élèves comme pour les différents intervenants dans les écoles (enseignants, personnel municipal, ...).

Questions diverses des parents d'élèves :

•**Question 1** - Bonjour,Je souhaite savoir s'il est prévu la création d'une TPS pour l'année prochaine à l'école maternelle.Merci.

Réponse de M. Lequitte : L'inscription des enfants en TPS reste conditionnée au nombre d'enfants dans les classes de maternelle l'an prochain. Si la maternelle se retrouve à trois classes, il y a des chances pour que cela puisse être proposé. Toutefois, la scolarisation des enfants de deux ans aurait lieu en respectant différents critères : naissance entre janvier et mars, scolarisation à temps partiel (uniquement le matin) et uniquement pour des enfants de la commune (pas de dérogation car l'on constate que dès l'année suivante, ces enfants retournent dans leur école de rattachement).

Question 2- Bonjour, concernant le voyage scolaire à la montagne pourquoi ne pas emmener un parent d'élève plutôt que d'emmener quelqu'un comme Pascaline qui engendre peut être des frais supplémentaires ? ainsi le coût du voyage pourrait être encore réduit. Merci.

Réponse de Mme Picard : « Pascaline est une retraitée de l'éducation Nationale qui partage un certain nombre d'habitudes de fonctionnement avec moi et un comportement avec les enfants conforme à mes principes. La classe découverte est un moment important dans la construction de l'enfant. Il est préférable que les enfants ne partagent pas ce moment avec leurs parents, c'est pour cela qu'aucun parent ne pourra venir accompagner. »

Question 3- Au sujet des horaires d'ouverture de l'école maternelle et l'école primaire . est-il possible qu'elles soient ouvertes toutes les deux à 13h20 et non pas 13h05 pour les primaires et 13h20 pour les maternelles ?

Réponse de M. Lequitte : Il n'est pas possible de modifier les horaires de l'école. Ceux-ci ont été décidés en accord entre la municipalité et la direction des services départementaux de l'éducation Nationale en rapport avec les contraintes imposées par les rythmes scolaires.

Question 4- Au sujet du comportement d'un élève en primaire y a-t-il quelque chose d'envisagé car il terrorise beaucoup d'élèves ?

Réponse de M. Lequitte : Cette question est un sujet qui est traité au sein des conseils de maîtres mais qui ne peut pas faire l'objet d'une discussion au sein du conseil d'école.

Dates des prochains conseils d'école : mardi 28 février 2017 et lundi 19 juin 2017.

La séance est levée à 20h30.

Directeur : M. Lequitte